



Procédure de mise en garantie PC Lenovo C340 14" Convertible 81N60066MB

AÔUT 2019 - OCTOBRE 2021

DURÉE

Conformément aux articles 1649 bis à 1649 octies du Code civil, VOO répond vis-à-vis du Client de tout défaut de conformité qui existerait lors de la délivrance du bien et qui apparaîtrait dans un délai de **2 ans**.

EXCLUSIONS

Ne sont pas considérés comme des défauts de conformité et ne sont, par conséquent, pas couverts par la garantie : des défauts ou des dégâts dus à une faute ou une négligence du Client, une chute ou un choc, un mauvais entretien, une mauvaise utilisation, un usage en contradiction avec les instructions du fabricant, l'usure, l'oxydation, un accident, un vol, un dégât des eaux, un incendie, la foudre, une catastrophe naturelle.

Par ailleurs, le défaut sera réputé inexistant si au moment de la conclusion du contrat, le Client connaissait ce défaut ou ne pouvait raisonnablement l'ignorer ou si le défaut de conformité trouve son origine dans des matériaux fournis par le Client.

RÉPARATION DANS LE CADRE DE LA GARANTIE

Attention, si vous rencontrez quelques difficultés au cours de l'installation et de l'utilisation de votre PC, nous vous conseillons tout d'abord de consulter le manuel fourni avec le PC.

Au choix, vous disposez des moyens suivants pour faire valoir votre droit à la garantie :

Via le centre d'appel LENOVO :

- Nous vous invitons à contacter le centre d'appel téléphonique de LENOVO au **02 700 73 77** afin de fournir une description de votre problème technique et de convenir d'un rendez-vous avec notre compagnie de transport pour expédier la machine vers notre centre de réparation.

Lors de votre appel téléphonique, veuillez :

1. Communiquer à l'opérateur LENOVO qu'il s'agit d'un **PC reçu dans le cadre d'une action promotionnelle de VOO**.
2. Mentionner la référence de votre PC : **C340-14IWL Laptop** (ideapad).

Via le site web LENOVO :

- Nous vous invitons à vous rendre sur le site internet de LENOVO : support.lenovo.com en indiquant le modèle du PC : **C340-14IWL Laptop** (ideapad).

Si vous constatez des défaillances au cours de la période de garantie, LENOVO vous assure une réparation gratuite ou un échange contre un produit comparable. En cas d'échange, vous nous remettrez le produit acheté initialement. La période de garantie de 2 ans se poursuit et reste déterminée par la date de réception du produit initial.

Si des défauts résultent d'une mauvaise utilisation du produit (comme par exemple une chute, une bosse ou des dommages dus à la présence de liquide), Lenovo vous proposera de faire réparer la machine contre paiement. Le délai d'exécution moyen d'une réparation sous garantie est d'environ dix jours ouvrables. En cas de réparations non couvertes par la garantie, Lenovo vous adressera un devis correspondant à la remise en état du produit. Lenovo sera alors en mesure de vous donner une indication concernant le délai d'exécution prévu sur base, entre autres, de la disponibilité des stocks.

CONTACT

Assistance Lenovo : **02 700 73 77**

Du lundi au vendredi de 9h à 18h

Site web : support.lenovo.com